

Article 1 – Objet et champ d’application

1.1 Objet des présentes conditions générales

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») définissent les modalités selon lesquelles la société Innov’Active fournit au client, à titre d’abonnement, la publication numérique *Dynamiques Nucléaires*, ainsi que, le cas échéant, les services associés.

En cas de contradiction entre les Conditions Générales de Vente et les dispositions particulières figurant dans un devis accepté, ces dernières prévalent.

1.2 Nature du service fourni

Dynamiques Nucléaires est une infolettre de veille stratégique consacrée à l’analyse des dynamiques, tendances et évolutions du secteur nucléaire civil en France et à l’international.

La publication prend la forme d’un contenu numérique délivré sous format PDF ou via un espace en ligne sécurisé, selon les modalités précisées lors de la souscription.

1.3 Portée de l’abonnement

L’abonnement donne accès :

- à la publication mensuelle *Dynamiques Nucléaires*,
- et, le cas échéant, à tout contenu additionnel inclus dans l’offre souscrite (hors-séries, ressources en ligne, archives, ou services complémentaires), selon les conditions décrites dans la formule choisie.

1.4 Versions individuelles et multi-lecteurs

L’abonnement peut être souscrit sous plusieurs formes :

- Abonnement individuel, réservé à un lecteur unique ;
- Abonnement multi-lecteurs, permettant l’accès à plusieurs utilisateurs au sein d’une même organisation, dans les limites définies lors de la souscription.

Les droits associés à chaque formule sont détaillés dans la section « Propriété intellectuelle – Droits d’usage ».

1.5 Acceptation des CGV

La souscription à l’abonnement implique l’acceptation pleine et entière des présentes CGV, à l’exclusion de tout autre document.

1.6 Évolution possible du service

Innov’Active se réserve la possibilité de faire évoluer les modalités d’accès au service (format, espace en ligne, contenus additionnels), dès lors que la nature du service — fournir une infolettre stratégique mensuelle — demeure identique.

Article 2 – Commande, compte abonné et délivrance du contenu (version finalisée)

2.1 Modes de commande

L’abonnement à *Dynamiques Nucléaires* peut être souscrit :

- Par la signature d’un devis émis par Innov’Active

- Par l’émission d’un bon de commande par l’abonné
- ou par courrier électronique, lorsque l’abonné exprime de manière explicite et non équivoque sa volonté de contracter aux conditions qui lui auront préalablement été communiquées ;

Innov’Active se réserve le droit de refuser toute commande présentant un caractère ambigu ou manifestement erroné.

2.2 Validation de la commande

La commande devient définitive et l’abonnement est considéré conclu dès :

- Le règlement de l’intégralité du prix lorsque l’abonnement est payable en une seule fois ;
- Le règlement de la première échéance lorsque l’abonnement prévoit un paiement fractionné ;

Dès conclusion de l’abonnement, l’abonné est engagé pour la durée de l’abonnement choisi, sous réserve du délai de rétraction mentionné à l’article 4.7.

2.3 Création et gestion du compte abonné

Selon la formule souscrite, l’accès à certains contenus peut nécessiter la création d’un compte abonné.

L’abonné s’engage à fournir des informations exactes et à les mettre à jour en cas de modification.

En cas d’abonnement multi-lecteurs, un compte peut être créé pour chacun des utilisateurs autorisés.

2.4 Notification de la mise à disposition des publications

À chaque parution d’un numéro de *Dynamiques Nucléaires*, l’abonné est informé par courrier électronique.

Cette notification précise les modalités d’accès ou de téléchargement du numéro.

L’abonné n’a aucune démarche particulière à effectuer pour être informé de la disponibilité d’un nouveau numéro.

2.5 Modalités de délivrance du contenu

La publication peut être mise à disposition :

- Par envoi d’un fichier PDF en pièce jointe au courrier électronique de notification ;
- et/ou par un lien de téléchargement ;
- et/ou via un espace en ligne réservé aux abonnés.

Innov’Active peut adapter les modalités techniques de livraison, dès lors que la nature du service — fournir la publication numérique *Dynamiques Nucléaires* — demeure identique.

2.6 Accessibilité et disponibilité

L’accès aux contenus en ligne, lorsqu’il existe, nécessite un abonnement valide ; il peut être suspendu en cas d’impayé, de fraude, de partage illicite ou de violation des présentes CGV.

L’abonné est responsable de la configuration de ses équipements lui permettant de consulter les contenus numériques.

2.7 Identifiants et sécurité

Les identifiants de connexion éventuellement fournis à l’abonné sont personnels, confidentiels et non transférables.

Toute utilisation non autorisée par un tiers engage la responsabilité de l’abonné, sauf preuve d’une défaillance exclusivement imputable à Innov’Active.

2.8 Livraison réputée effectuée

La publication est réputée livrée dès sa mise à disposition par courrier (pièce jointe ou lien), ou dans l’espace abonné le cas échéant, indépendamment de la consultation effective par l’utilisateur.

L’abonné doit signaler sans délai toute difficulté d’accès.

2.9 Assistance

En cas de difficulté d’accès, Innov’Active met à disposition dans les meilleurs délais une assistance accessible :

- Par courrier électronique,
- ou via le formulaire de contact du site, incluant un menu de sélection permettant de préciser l’objet de la demande.

L’assistance ne couvre pas les problèmes liés aux équipements, logiciels ou réseaux propres à l’abonné.

ARTICLE 3 — Abonnement, durée, reconduction

3.1 Formules et durée de l’abonnement

L’abonnement à *Dynamiques Nucléaires* est conclu pour une durée initiale d’un (1) an, sauf indication contraire lors de la souscription.

Certaines formules promotionnelles ou offres spécifiques peuvent prévoir une durée différente, précisée au moment de la commande.

3.2 Reconduction automatique

À l’issue de la période initiale, l’abonnement est renouvelé tacitement pour des périodes successives d’un (1) an, selon les conditions tarifaires en vigueur à la date de reconduction.

L’abonné est informé du renouvellement automatique par tout moyen approprié dans un délai d’au moins quarante-cinq (45) jours avant l’échéance.

3.3 Résiliation et non-reconduction

L’abonné peut s’opposer au renouvellement automatique en notifiant sa décision à Innov’Active au moins vingt (20) jours avant la date d’échéance.

La demande de non-reconduction doit être adressée par écrit (courriel ou formulaire de contact du site).

La résiliation prend effet à la fin de la période en cours.

3.4 Continuité du service

Innov’Active met tout en œuvre pour assurer la parution mensuelle de la publication *Dynamiques Nucléaires*.

En cas d’impossibilité exceptionnelle de publier un numéro mensuel, pour toute raison

non imputable à l'abonné, l'abonnement sera prolongé d'une durée équivalente au nombre d'éditions non publiées, sans frais supplémentaires pour l'abonné.

Cette prolongation constitue la seule compensation due au titre d'une interruption de la publication, sauf au cas où la non-livraison des publications durerait plus de six mois : le prix de l'abonnement pour la période de suspension ferait alors l'objet d'un remboursement.

3.5 Suspension ou résiliation pour manquement

En cas de violation des présentes CGV ou d'utilisation non autorisée de la publication tel qu'un partage illicite de la publication, Innov'Active se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'abonnement après notification à l'abonné, sans préjudice d'éventuelles actions en responsabilité.

3.6 Commandes spécifiques ou multi-lecteurs

Lorsque l'abonnement est destiné à plusieurs lecteurs, les modalités particulières de l'abonnement (notamment le mode d'accès à l'infolettre, le mode d'authentification, le nombre des utilisateurs autorisés) sont définies avec l'abonné lors de la souscription.

3.7 Accès aux numéros publiés

Pendant la durée de l'abonnement, l'utilisateur abonné est en droit de les conserver sous la forme suivante :

- Enregistrement des numéros reçus, sur un ordinateur accessible seulement par l'utilisateur abonné,
- Impression en un exemplaire, par l'utilisateur abonné, des numéros reçus.

À l'expiration de l'abonnement, l'utilisateur abonné n'a plus accès en ligne aux numéros publiés pendant l'abonnement, sans préjudice du droit pour l'ancien abonné de conserver les exemplaires PDF qu'il a reçus ou téléchargés et les exemplaires qu'il a imprimés pendant la période d'abonnement.

L'utilisateur abonné n'a pas le droit de transmettre un numéro reçu à une personne non abonnée.

ARTICLE 4 — Prix, paiement, facturation

4.1 Tarification

Les prix des abonnements à *Dynamiques Nucléaires* sont indiqués en euros hors taxes.

Ils sont ceux en vigueur à la date de la souscription et peuvent être modifiés à tout moment pour les nouvelles commandes.

En cas de reconduction automatique conformément à l'article 3.2, l'abonnement renouvelé est facturé selon le tarif en vigueur à la date de renouvellement tel que mentionné dans l'information préalable de renouvellement à l'échéance.

4.2 Modes de paiement acceptés

L'abonnement peut être réglé :

- Par carte bancaire ;
- Par virement bancaire ;

- ou par tout autre moyen de paiement proposé par Innov'Active au moment de la souscription.

Innov'Active peut, lorsque la procédure interne de certains clients l'exige, accepter un règlement sur la base d'un devis accepté ou d'un bon de commande émis par l'organisation concernée.

Dans ce cas, le règlement intervient selon les modalités précisées sur la facture (et sur l'éventuel devis préalable) émise par Innov'Active.

4.3 Paiement en une fois (modalité standard)

Par défaut, le prix de l'abonnement est payable en une seule fois au moment de la souscription.

L'accès à la publication est ouvert après réception du paiement ou, dans le cas d'une commande sur devis accepté ou bon de commande, conformément aux modalités prévues à l'article 4.2.

4.4 Paiement fractionné (modalité exceptionnelle)

Innov'Active peut, à titre exceptionnel, proposer des modalités de paiement fractionné.

À défaut d'un tel accord, le prix est dû dans son intégralité dès la souscription.

4.5 Facturation

Une facture est émise pour chaque abonnement souscrit.

En cas de reconduction automatique, une facture est émise à chaque renouvellement annuel.

L'abonné s'engage à communiquer les informations nécessaires à l'établissement de la facture et à informer Innov'Active de toute modification pertinente.

4.6 Impayés

En cas de retard de paiement, Innov'Active se réserve le droit de :

- Suspendre immédiatement l'accès à la publication et aux services associés ;
- Résilier l'abonnement conformément à l'article 3.5 si la situation n'est pas régularisée malgré une notification préalable fixant un délai pour régulariser ;
- Appliquer des pénalités de retard et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions légales.

La suspension ou la résiliation de l'abonnement pour non-paiement ne dispense pas l'abonné de régler les sommes dues.

4.7 Rétractation (cas des consommateurs et des clients considérés comme non professionnels)

Dans l'hypothèse où l'abonnement serait souscrit par un consommateur ou un client non professionnel au sens du Code de la consommation, celui-ci bénéficie d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la souscription de l'abonnement.

Toutefois, ce droit ne peut plus être exercé à compter du moment où le consommateur ou le client non professionnel a accédé, avant l'expiration de ce délai, à un numéro ou un contenu numérique protégé de *Dynamiques Nucléaires*.

ARTICLE 5 — Propriété intellectuelle et droits d'usage

5.1 Titularité des droits

La publication *Dynamiques Nucléaires*, ainsi que l'ensemble de ses contenus (textes, analyses, illustrations, graphiques, mises en forme, logos, structure, sélection et organisation des informations), sont protégés par le droit d'auteur et demeurent la propriété exclusive d'Innov'Active.

Aucune cession de droits n'est accordée à l'abonné du seul fait de la souscription.

5.2 Droits d'utilisation dans le cadre d'un abonnement individuel

L'abonnement individuel confère à l'abonné un droit d'utilisation strictement personnel : l'abonné est autorisé à consulter la publication pour ses besoins propres, à conserver une copie des exemplaires PDF reçus ou téléchargés conformément à l'article 3.7.

Toute diffusion, communication ou mise à disposition du contenu, en tout ou partie, à des tiers, y compris au sein de l'organisation de l'abonné, est strictement interdite sans accord préalable et écrit d'Innov'Active.

5.3 Droits d'utilisation dans le cadre d'un abonnement multi-lecteurs

Lorsque l'abonnement est souscrit pour plusieurs lecteurs, le droit d'utilisation est étendu aux utilisateurs expressément désignés.

Le périmètre d'utilisation interne autorisé (service, département ou organisation) est défini lors de la souscription.

Toute mise à disposition en dehors de ce périmètre constitue une violation des présentes CGV.

5.4 Citations internes autorisées

Sont licites, sans demande préalable, les citations courtes, sous réserve que :

- La source complète de l'article cité soit reproduite ;
- La mention « extrait de *Dynamiques Nucléaires* » figure clairement ;
- Aucune modification ne soit apportée au contenu cité.

Toute reproduction dépassant la courte citation requiert l'accord préalable et écrit d'Innov'Active.

Lorsque *Dynamiques Nucléaires* reproduit de courts extraits d'articles de presse conformément au droit de courte citation, utiliser l'article d'origine nécessite de respecter les droits des éditeurs concernés et relève de la seule responsabilité de l'abonné.

5.5 Interdictions formelles

Sont strictement interdits, sauf autorisation préalable et écrite d'Innov'Active :

- Toute diffusion ou communication de la publication ou de ses extraits à des tiers non abonnés ;
- Toute transmission externe (par courriel, messagerie, réseaux sociaux, intranet, plateforme interne ou tout support numérique) ;
- Toute reproduction dépassant le cadre de la courte citation ;
- Toute mise en ligne, même partielle, de la publication ou de ses extraits.

Toute violation de ces interdictions peut entraîner la suspension ou la résiliation de l'abonnement conformément à l'article 3.5, sans préjudice des actions en responsabilité.

5.6 Protection technique et mesures anti-fraude

Innov'Active se réserve le droit de mettre en œuvre toute mesure technique raisonnable destinée à protéger la publication contre les utilisations non autorisées.

Toute tentative de contournement, extraction, automatisation ou redistribution non autorisée constitue une violation des présentes CGV.

ARTICLE 6 — Responsabilité et limitations

6.1 Nature de l'information fournie

Dynamiques Nucléaires est une publication d'analyse et de veille stratégique.

Les contenus fournis ne constituent en aucun cas un conseil opérationnel, juridique, réglementaire, financier ou fiscal, ni une recommandation personnalisée.

L'abonné demeure seul responsable de l'usage qu'il fait des informations présentées et des décisions qu'il prend sur cette base.

En conséquence, aucune action en responsabilité ne pourra être engagée à l'encontre d'Innov'Active du fait des décisions ou analyses réalisées par l'abonné sur la base de la publication.

6.2 Sources externes

Innov'Active sélectionne avec soin les sources utilisées pour l'élaboration de la publication.

Toutefois, Innov'Active ne peut garantir l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité permanente des informations provenant de tiers (articles de presse, communiqués, rapports, données publiques ou privées).

La responsabilité d'Innov'Active ne saurait être engagée du fait d'erreurs, d'omissions ou d'informations incomplètes issues de ces sources.

L'accès aux contenus originaux des sources tierces éventuellement mentionnées peut nécessiter un abonnement ou une autorisation spécifique auprès des éditeurs concernés, ce qui n'est pas inclus dans l'abonnement à *Dynamiques Nucléaires*.

6.3 Exactitude et disponibilité

Innov'Active met en œuvre tous ses efforts pour assurer la qualité, la disponibilité et la continuité de la publication.

Toutefois, Innov'Active ne garantit pas l'absence d'interruptions, de retards ou d'indisponibilités temporaires liées notamment aux contraintes techniques ou au réseau Internet. De tels dysfonctionnements du réseau ne sauraient engager la responsabilité d'Innov'Active.

6.4 Absence de responsabilité pour dommages indirects

Innov'Active ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects, immatériels ou accessoires, tels que perte de chance, perte d'opportunité, perte de données, atteinte à l'image, manque à gagner ou toute conséquence financière ou opérationnelle découlant de l'utilisation, de l'impossibilité d'utiliser ou de l'interprétation de la publication.

6.5 Obligations de l'abonné

L'abonné est seul responsable de la protection de ses identifiants éventuels, de la gestion de ses accès et de la conformité de ses utilisations aux présentes CGV.

Toute utilisation frauduleuse ou non autorisée de la publication par un membre de l'organisation abonnée engage l'entière responsabilité de l'organisation abonnée.

6.6 Liens vers des contenus tiers

Lorsque *Dynamiques Nucléaires* renvoie vers des contenus externes (articles, vidéos, sites, documents), Innov'Active n'exerce aucun contrôle sur ces ressources et ne saurait être tenue responsable de leur contenu, de leur disponibilité ou de leurs conditions d'accès.

6.7 Force majeure

Innov'Active ne pourra être tenue responsable de tout manquement à ses obligations résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment considérés comme des cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative : les pannes généralisées affectant les réseaux électriques ou de télécommunications, les cyberattaques d'ampleur exceptionnelle, les catastrophes naturelles, les pandémies, les décisions administratives ou gouvernementales, les conflits sociaux ou tout autre événement extérieur, irrésistible et imprévisible empêchant l'exécution du service.

En cas de survenance d'un tel événement, l'exécution des obligations d'Innov'Active est suspendue pendant la durée de sa survenance, sans que l'utilisateur puisse prétendre à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 7 — Données personnelles et confidentialité

Les modalités complètes de collecte, de traitement, de conservation, de sécurité et d'exercice des droits figurent dans la **politique de confidentialité**, accessible à l'adresse suivante :

<https://dynamiques-nucleaires.fr/mentions-legales-et-politique-de-confidentialite/>

Cette politique fait partie intégrante des présentes CGV.

L'utilisation de cookies nécessaires au fonctionnement du site, à la sécurité et à la mesure d'audience est précisée dans la politique de confidentialité susmentionnée.

ARTICLE 8 — Dispositions finales

8.1 Intégralité de l'accord

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent l'intégralité de l'accord entre l'abonné et Innov'Active concernant la publication *Dynamiques Nucléaires*, et prévalent sur tout échange antérieur ou document contradictoire portant sur le même objet.

8.2 Nullité partielle

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGV devait être déclarée nulle, invalide ou inapplicable, les autres dispositions demeureront pleinement en vigueur et conserveront leur portée.

8.3 Modification des CGV

Innov'Active peut être amenée à mettre à jour les présentes CGV afin de tenir compte des évolutions légales, techniques ou organisationnelles.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de souscription ou de renouvellement de l'abonnement. Toute modification substantielle fera l'objet d'une information préalable de l'abonné.

ARTICLE 9 — Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de litige relatif à leur interprétation, leur exécution ou leur validité, et à défaut de résolution amiable, sont compétents les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Nîmes, sous réserve d'une règle de compétence impérative.